

Conseil Municipal

Séance du jeudi 31 mars 2016 à 20h30

Compte-rendu sommaire des délibérations

Le Conseil Municipal de PLONEOUR LANVERN s'est réuni en Mairie le jeudi 31 mars 2016 à 20h30, sous la présidence de **Michel CANEVET**, Sénateur-Maire, sur convocation adressée le vendredi 25 mars 2016 aux élus.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux à l'exception de **Martine OLIVIER (procuration à Christine COUROT)**, **Anne-Laure DELPECH (procuration à Jean-François LE BLEIS)**, **Marie-Aude GOBRY (procuration à Josiane KERLOCH)** et **Thomas HERVIEUX (procuration à Michel CANEVET)**.

Secrétaire de séance : **Pierre DRAOULEC**.

1 – Aménagement et du cadre de vie

- 1-1 Rapport annuel d'activités : bilan annuel du système d'assainissement de la station d'épuration de Plonéour-Lanvern, pour 2015
- 1-2 Rapport annuel d'activités : bilan annuel du contrat de maintenance de l'éclairage public sur la Commune, pour 2015
- 1-3 Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Pluguffan

2 – Vie locale

- 2-1 Dotations aux associations pour 2016 – 1^{ère} répartition
- 2-2 Conventions de mise à disposition de locaux à diverses associations
- 2-3 Conventions avec la Médiathèque et le Comité des Œuvres Sociales
- 2-4 Convention avec l'U.D.A.P.T.
- 2-5 Modification des tarifs de location de la Halle Raphalen
- 2-6 Recours à un programmiste pour le projet de médiathèque

3 – Commande publique

- 3-1 Marchés passés en procédure adaptée – Dévolution

4 – Finances et administration générale

- 4-1 Comptes administratifs 2015 et article L 2241-1 du CGCT
- 4-2 Comptes de gestion 2015 du Receveur municipal
- 4-3 Exercice 2016 – Affectation des résultats
- 4-4 Fiscalité directe locale pour 2016
- 4-5 Budgets primitifs pour 2016
- 4-6 Appel à concepteurs pour les vitraux à Lanvern
- 4-7 Prêt d'honneur

1 – Aménagement et cadre de vie

- 1-1 Rapport annuel d'activités : bilan annuel du système d'assainissement de la station d'épuration de Plonéour-Lanvern, pour 2015
Thierry LE GALL, rapporteur, a présenté le bilan annuel du système d'assainissement de la station d'épuration de Plonéour-Lanvern, pour 2015.
Le Conseil Municipal a pris acte de cette communication.
- 1-2 Rapport annuel d'activités : bilan annuel du contrat de maintenance de l'éclairage public sur la Commune, pour 2015
Thierry LE GALL, rapporteur, a présenté le bilan annuel du contrat de maintenance de l'éclairage public sur la Commune, pour 2015.
Le Conseil Municipal a pris acte de cette communication.

1-3 Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Pluguffan

La Commune de Pluguffan souhaite lancer une révision générale de son Plan Local d'Urbanisme. Sur la proposition du rapporteur **Huguette DANIEL**, Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de demander à cette Commune d'être associé à cette démarche et a mandaté le Maire pour le représenter dans le cadre des réunions de concertation.

2 – Vie locale

2-1 Dotations aux associations pour 2016 – 1^{ère} répartition

Sur la proposition du rapporteur **Josiane KERLOCH**, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes aux associations locales et à des organismes divers.

1. Associations locales

ASSOCIATIONS	Dotation de fonctionnement			Total
	Dotation activité	Dotation Bénévolat	Subventions exceptionnelles	
FNACA	204	52		256
UNC-AFN	158	17		175
Animation de Lanvern	257	81		338
Aquariophilie	114	93		207
A C T M	101	110		211
Club de Loisirs et de l'Amitié	148	35		183
Comité de Jumelage	399	46		445
Deuches Bigoudènes	86	35		121
Dihun activité Judo, cirque, arts plastiques	919			919
Gym Plonéour	2327	70		2397
Les Loups de Plonéour	103	23		126
Lyre Bigoudenne	17		1000 (1)	1017
Société de Chasse	348	70		418
Tre ar Vro	462	81		543
AL Théâtre	456	23		479
Amis de la Bibliothèque	5404	87		5491
Amis de la Bibliothèque salaires				35860
Brezhoneg er Vro Bigouden	123	17		140
Festivideo Bigoud	118			118
Pleon Pavenn	305	35		340
Hamac et Trampoline				1500
Johann un regard un sourire				800
Secours Populaire				550
Les Paniers de la Mer				1 821
AL Badminton	961	41		1002
AL Rink hockey	1800	79	2000*	3879
AL Tennis de table	525	17		542
Amzer Vak	1042	93		1135

Carabine Bigoudène	533	41		574
Cavaliers du Trèfle	1488			1488
Muay Thai Sanga	935	17		952
Plonéour football Club	4179	178		4357
Plonéour Footing Club	604	52		656
Plonéour Twirling Club	928	46		974
Plonéour Volley Club	151	23		174
Tennis Club Plonéour	1582	124		1706

(1) Animation de fêtes et cérémonies patriotiques

*montant versé en deux fois, par moitié, la seconde en fonction des résultats du club

2. Associations extérieures et organismes divers

- Espace des Sciences de Rennes : 40 €
- Association des Maires du Finistère : 1 913,58 €
- Association des Maires Ruraux : 100 €
- Syndicat d'élevage du Pays Bigouden : 617 €
- Banque Alimentaire : 2 337 €
- Comité des Œuvres Sociales du Personnel Communal : 25 000 €

2-2 Conventions de mise à disposition de locaux à diverses associations

Sur la proposition du rapporteur **Josiane KERLOCH**, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de valider la convention type de mise à disposition de locaux communaux aux associations locales et a autorisé le Maire à les signer.

2-3 Conventions avec la Médiathèque et le Comité des Œuvres Sociales

Sur la proposition du rapporteur **Pierre GLOANEC**, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de valider les conventions avec la Médiathèque et le Comité des Œuvres Sociales telles que présentées et a autorisé le Maire à les signer.

2-4 Convention avec l'U.D.A.P.T.

Sur la proposition du rapporteur **Pierre GLOANEC**, le Conseil Municipal a décidé, à la majorité (4 votes contre), de valider la convention avec l'association UDAPT telle que présentée et a autorisé le Maire à la signer.

2-5 Modification des tarifs de location de la Halle Raphalen

Sur la proposition du rapporteur **Josiane KERLOCH**, le Conseil Municipal a décidé, à la majorité (4 votes contre), d'ajouter les tarifs suivants pour la location de la Halle Raphalen par les organismes extérieurs :

- Lot de 50 tables : 100 €,
- Lot de 100 tables : 200 €,
- Lot de 150 tables : 300 €,
- Lot de 200 tables : 400 €,

et d'autoriser le Maire à procéder aux facturations à venir ainsi qu'au reversement périodique à l'UDAPT des sommes reçues.

2-6 Recours à un programmiste pour le projet de médiathèque

Sur la proposition du rapporteur **Pierre GLOANEC**, le Conseil Municipal a décidé, à la majorité (3 abstentions), de donner mandat au Maire pour lancer la procédure relative à la recherche d'un programmiste pour le projet de médiathèque-espace culturel.

3 – Commande publique

3-1 Marchés passés en procédure adaptée – Dévolution

Sur la proposition du rapporteur **André QUEAU**, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'attribuer les marchés suivants relatifs aux travaux sur la Salle Omnisports :

- Lot n°1 : démolition, terrassement, gros œuvre, charpente métallique

Attribution à l'entreprise SEBACO de Quimper, pour un montant de 124 971,15€ HT (avec option : n°1 mise en place d'une palissade en fermeture provisoire – 116,30€ HT, n°2 étanchéité sur murs de soubassement sous auvent – 781,56€ Ht, n°3 ventilation du vide technique – 244,40€ HT, n°4 mise en place d'un groupe électrogène dans le cas où EDF ne serait pas en mesure de se raccorder sur l'armoire de proximité – 2 682,89€ HT ; total options 3 825,15€ HT),

- Lot n°2 : charpente et ossature bois

Attribution à l'entreprise SEBACO de Quimper, pour un montant de 37 995,47€ HT (avec option : vérification de la charpente dans l'emprise des vestiaires lors de la dépose prévue par le lot – 1 777,03€ HT),

- Lot n°3 : étanchéité, bardage métallique

Attribution à l'entreprise BIHANNIC de Brest, pour un montant de 81 222,08€ HT (avec option : façade en polycarbonate alvéolaire – 6 163,17€ HT),

- Lot n°4 : menuiserie aluminium, métallerie

Attribution à l'entreprise ARNOLD MIROITERIE de Combrit, pour un montant de 26 355,00€ HT,

- Lot n°5 : cloisons sèches

Attribution à l'entreprise KERC'HROM de Plomeur, pour un montant de 23 527,16€ HT,

- Lot n°6 : menuiseries bois

Attribution à l'entreprise SEBACO de Quimper, pour un montant de 31 998,29€ HT,

- Lot n°7 : faux plafonds

Attribution à l'entreprise LE GALL Plafonds de Brest, pour un montant de 7 919,50€ HT,

- Lot n°8 : revêtements de sols

Attribution à l'entreprise KERC'HROM de Plomeur, pour un montant de 21 680,83€ HT,

- Lot n°9 : peinture

Attribution à l'entreprise PRC de Quimper, pour un montant de 7 845,69€ HT,

- Lot n°10 : plomberie, ventilation, chauffage

Attribution à l'entreprise PROTHERMIC de Pluguffan, pour un montant de 71 872,73€ HT (avec option : n°1 gaine textile – 6 248,70€ HT, n°2 batterie électrique terminale – 2 289,55€ HT ; total options 8 538,25€ HT)

- Lot n°11 : électricité courants forts et faibles

Attribution à l'entreprise GARIN de Plomelin, pour un montant de 38 284,98€ HT (avec option : n°1 alimentation de la batterie électrique pour le déshydrateur – 187,35€ HT, n°2 contrôle d'accès – 6 681,30€ HT ; total options 6 868,65€ HT)

Et a autorisé le Maire à signer les marchés et leurs éventuels avenants et à engager les sommes correspondantes.

4 – Finances et administration générale

4-1 Comptes administratifs 2015 et article L 2241-1 du CGCT

Sur le rapport de **Danielle DAGUERRE**, le Conseil Municipal a validé, à la majorité (4 abstentions), les comptes administratifs présentés par le Maire (le Conseil

Municipal statuant sous la présidence de **Josiane KERLOCH**, 1^{ère} Adjointe au Maire, le Maire ayant quitté la salle des délibérations pour le vote de ce point de l'ordre du jour), pour :

- le budget communal,
- le budget annexe du camping municipal de Mariano.

4-2 Comptes de gestion 2015 du Receveur municipal

Sur proposition du rapporteur **Jean François LE BLEIS**, le Conseil Municipal a validé, à la majorité (3 abstentions), les comptes de gestion 2015 présentés par Mme le receveur municipal, chef du centre des finances publiques de PLOGASTEL SAINT GERMAIN.

4-3 Exercice 2016 – Affectation des résultats

Sur proposition du rapporteur, **Pierre DRAOULEC**, le Conseil Municipal a décidé, à la majorité (4 abstentions), l'affectation des résultats 2015 du budget communal et du budget annexe du camping.

4-4 Fiscalité directe locale pour 2016

Sur la proposition du rapporteur, **Danielle DAGUERRE**, le Conseil Municipal a décidé, à la majorité moins quatre voix contre, d'augmenter de 1,0% les taux communaux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, 16,94%, de la taxe d'habitation, 13,96% et du foncier non bâti, 40,43%.

4-5 Budgets primitifs pour 2016

Le rapporteur **Danielle DAGUERRE**, a exposé les propositions pour le budget communal 2016, ainsi que pour le budget annexe du camping municipal de Mariano. Ces propositions ont été adoptées à la majorité, avec quatre voix contre et le Conseil Municipal a décidé, à la majorité (4 votes contre) de porter la subvention au CCAS à 400 000€.

4-6 Appel à concepteurs pour les vitraux à Lanvern

Sur la proposition du rapporteur, **Joëlle TYMEN**, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à lancer la consultation pour le choix d'un concepteur pour les vitraux de la chapelle de Lanvern, à établir les modalités de la consultation, à retenir les concepteurs (dessins et réalisation des vitraux) et à solliciter les financements complémentaires auprès des organismes intéressés par ce type d'opération, notamment l'ETAT, le Conseil Régional et le Conseil Départemental.

4-7 Prêt d'honneur

Sur la proposition du rapporteur, **Christine COUROT**, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'octroyer un prêt d'honneur à une jeune plonéouriste, d'un montant de 1 500€, et a autorisé le Maire à prendre toute mesure permettant l'exécution de la présente décision, notamment à signer la convention correspondante.

Fait et affiché le 1er avril 2016

Le Sénateur Maire,

Michel CANEVET